155

Nom : **Larue**

Prénoms : Henri Eugène Claude   Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 352 V

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 13 Mars 1897, à Béhuard, canton d St Georges s/ Loire, département d Maine et Loire, résidant à Béhuard, canton d de St George s/ Loire, département d Maine et Loire, profession d Étudiant, fils d Jean Claude et d Leduc Irma Coustance, domiciliés à Béhuard, canton d St George s/ Loire, département d M. et L.

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux châtain, Yeux gris foncés, Front larg., Nez aquilin, Visage ovale, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 62 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières : Cicatrice au front

Degré d'instruction : 4

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le nº 42 de la liste du canton de St Georges s/ Loire
Classé dans la 5e partie de la liste en 1915. faiblesse, en 1916 1re partie

CORPS D'AFFECTATION. Permis de Conduire		NUMÉROS au contrôle spécial.	NUMÉROS matricule ou au répertoire.
Armée active.	~~77e Régt d'Infie~~		7383
	21e Batton de Chasseurs à pied		7383
	135e Régt d'Infanterie		19857
Disponibilité et réserve de l'armée active.	Centre Mobn Infie nº 91		
	C.M.I. 92 - 15.9.1939		
Armée territoriale et sa réserve.	Dépôt 93 bis à Issoudun 16.9.39		
	Fiche matricule au dépôt 91 le 7-12-39		
	dos méd.		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 9 Août 1916. Arrivé au corps et ~~soldat de 2e classe~~, le 10 Août 1916. ~~Élève aspirant~~ et dirigé sur le centre d'instruction de St Maixent le 4 Novembre 1916 par Décision mlle du 22 octobre 1916 nº 9373 C/1 - Caporal le 1er Mars 1917 - Sergent le 1er avril 1917. Aspirant le 1er Mai 1917 (J.O. du 4 Mai 1917) Disparu le 28 Mai 1918 - Magneux (Marne) Présumé prisonnier (avis Mel de disparition nº 598 du 24 Juillet 1918 - Interné à Stolgard - Rapatrié le 10 Janvier 1919 et affecté au 135e Régiment d'Infie le 15 Janvier 1919 (Dion du Gal Commt la 9e Région nº 802 du 21 février 1919.) - Promu sous-Lieutenant à titre temporaire, rang du 1er Mars 1919 (J.O. du 28 avril 1919.) Envoyé en congé illimité le 30 Septembre 1919, 10e Échelon, nº 1045, par le 135e Régt d'Infanterie Se retire à Béhuard (M.-et-Loire). - Promu sous lieutt à T.D. par décret présl du 14 Juillet 1920 à compter du 1 Juillet 1920 rang du 23 Février 1920 (J.O du 17 Juillet 1920)

Rang d'ancienneté de Sous-Lieutenant à T.D. fixé au 2 Décembre 1919 - Application de la loi du 30 Mars 1921 (J.O. du 26 Avril 1922) Promu Lieutenant par Don Pel en date du 24 Mai 1924, pour prendre rang du 2 Décembre 1923 (J.O. du 28 Mai 1924) Affecté au Centre Mobil. Infie nº 91 par D.M. du 12 Août 1927. - Mis en non disponibilité pour infirmités temporaires par D.M. du 19-5-1936 et par application de la loi du 8-1-1925 - Réintégré dans les cadres et maintenu au C.M.I. 91 par Don Mlle du 4 avril 1939. Rappelé à l'activité par ordre indl en exécution des mesures de sécurité envisagées par le gouvernement - Arrivé au C.M.I. 91 le 26-8-1939 Rejoint le dépôt 92 bis à Châtellerault le 15-9-1939 - Passé au dépôt d'Infie 92 à [illegible] à compter du dit jour - Passé au dépôt ~~93~~ 21 bis à ~~Issoudun~~ Angers le 16-9-1939

Intérieur -
Armées -
en Captivité
Intérieur
Armées -

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE. R RÉSIDENCE.
7 Mai 1926	Savennières	Angers	R

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

PÉRIODES OU STAGES DES OFFICIERS
Dans la réserve et dans l'armée territoriale

A accompli une période d'exercices de 22 jours dans le 32e R.I. (Camp du Ruchard) du 14 Juin au 5 Juillet 1934
A accompli un dans le du au
A accompli un dans le du au
A accompli un dans le du au
A accompli un dans le du au
A accompli un dans le du au
A accompli un dans le du au
A accompli un dans le du au
A accompli un dans le du au

Toute réutilisation d'information publique doit faire l'objet d'une demande de réutilisation auprès des Archives départementales du Maine-et-Loire - Date d'édition : 09/11/2022